



**Conseil économique
et social**

Distr. LIMITÉE

E/CN.7/1998/PC/L.1
18 mars 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES STUPÉFIANTS AGISSANT
EN TANT QU'ORGANE PRÉPARATOIRE DE LA SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À LA LUTTE CONTRE LA PRODUCTION,
LA VENTE, LA DEMANDE, LE TRAFIC ET LA DISTRIBUTION
ILLICITES DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES
PSYCHOTROPES ET LES ACTIVITÉS CONNEXES

Deuxième session

Vienne, 16-20 mars 1998

Point 3) de l'ordre du jour*

ADOPTION DU RAPPORT DE L'ORGANE PRÉPARATOIRE SUR LES TRAVAUX
DE SA DEUXIÈME SESSION

Vice-Président et Rapporteur : N. K. Singh (Inde)

Chapitre I

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission des stupéfiants, agissant en tant qu'organe préparatoire de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes, a tenu sa deuxième session, du 16 au 20 mars 1998, à Vienne. ... séances ont eu lieu (1ère à ...).

2. La session a été ouverte par le Président de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire. Le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues a fait une déclaration liminaire.

*L'ordre du jour de la session est publié sous la cote E/CN.7/1998/PC/1.

B. Participation

3. Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à la section IV de sa résolution 51/64, les délibérations de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire ont été ouvertes à tous, permettant ainsi la pleine participation de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et des observateurs, conformément à la pratique établie.

4. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies dont la liste figure ci-après étaient représentés : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Barbade, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique populaire lao, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe.

5. Les États suivants, non membres de l'Organisation, ont envoyé des observateurs : Saint-Siège et Suisse.

6. La Palestine était représentée.

7. Le Centre pour la prévention internationale du crime du Secrétariat était représenté.

8. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice et le Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le VIH et le sida étaient représentés.

9. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Union postale universelle et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

10. Les organisations intergouvernementales ci-après ont envoyé des observateurs : Académie Naïf des sciences de la sécurité, Bureau du Plan de Colombo, Communauté de développement de l'Afrique australe, Communauté européenne, Conseil de coopération douanière (appelé également Organisation mondiale des douanes), Conseil de l'Europe, Conseil des ministres arabes de l'intérieur, Ligue des États arabes, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, Organisation de la Conférence islamique, Organisation de l'unité africaine, Organisation des États américains, Secrétariat du Forum du Pacifique Sud et Unité de drogues Europol.

11. L'Organisation internationale de police criminelle, qui a un arrangement spécial avec l'Organisation des Nations Unies, était représentée.

12. Les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social énumérées ci-après étaient représentées :

a) Organisations dotées du statut consultatif général : Congrès du monde islamique, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, Soroptimist International, Transnational Radical Party et Zonta International.

b) Organisations dotées du statut consultatif spécial : Association for the Advancement of Psychological Understanding of Human Nature, Association internationale des écoles de service social, Association internationale des juges, Association internationale des Lions Clubs - Lions Club International, Association mondiale des guides et des éclaireuses, Bureau international catholique de l'enfance, Caritas Internationalis (Confédération internationale des charités catholiques), Centre italien de solidarité, Communauté internationale Baha'i, Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies, Dhaka Ahsania Mission, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Fondation asiatique pour la prévention du crime, Institut catholique pour les relations internationales, Institut international pour la prévention de la toxicomanie, Open Society Institute, Organisation mondiale du Mouvement scout, Pax Romana (Mouvement international des intellectuels catholiques) (Mouvement international des étudiants catholiques), Richmond Fellowship International, Service social international, Société internationale de défense sociale, Société pour les peuples menacés, SOS Drugs International.

C. Élection du bureau

13. Le bureau de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale, élu à la première session, était constitué comme suit :

Président : Alvaro de Mendonça e Moura (Portugal)

Premier Vice-Président : Alberto Scaravelli (Uruguay)

Vice-Présidents : N. J. Mxakato-Diseko (Afrique du Sud)

Daniela Rozgonová (Slovaquie)

Vice-Président et Rapporteur : N. K. Singh (Inde)

D. Ordre du jour

14. À sa 1ère séance, le 16 mars 1998, la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.7/1998/PC/1. Cet ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et questions d'organisation.
2. Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et les activités connexes, et ayant pour but de proposer de nouvelles stratégies, méthodes, activités pratiques et mesures particulières propres à renforcer la coopération internationale pour faire face aux problèmes de l'abus et du trafic illicite des drogues :
 - a) Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale;
 - b) Examen des rapports de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au contrôle international des drogues sur ses réunions intersessions informelles ;
 - c) Examen des éléments à inclure dans un projet de déclaration politique;

- d) Examen du projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues;
 - e) Examen de toutes autres propositions devant être présentées à la session extraordinaire eu égard aux objectifs fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/64;
 - f) Examen du régime international de contrôle des drogues : renforcement du mécanisme des Nations Unies en matière de contrôle des drogues;
 - g) Questions diverses.
3. Adoption du rapport de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire sur les travaux de sa deuxième session.

E. Documentation

15. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire était saisie des documents suivants :
- a) Rapport sur le résultat de la première réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1997/PC/5);
 - b) Rapport sur les résultats de la deuxième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1997/PC/7);
 - c) Rapport sur les résultats des travaux de la troisième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1997/PC/9);
 - d) Ordre du jour provisoire de la session (E/CN.7/1998/PC/1);
 - e) Note du Secrétariat contenant le texte du plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs, tel qu'approuvé à la première réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/2);

f) Observations et propositions d'amendements reçues des gouvernements concernant le plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs (E/CN.7/1998/PC/2/Add.1 et 2);

g) Note du Secrétariat contenant le texte relatif au contrôle des précurseurs, tel qu'approuvé à la première réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/3);

h) Observations et propositions de modification reçues des gouvernements et de la Commission européenne concernant le contrôle des précurseurs (E/CN.7/1998/PC/3/Add.1);

i) Note du Secrétariat contenant le texte des mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire, tel qu'approuvé à la deuxième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/4);

j) Observations reçues des gouvernements sur les mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire (E/CN.7/1998/PC/4/Add.1);

k) Note du Secrétariat contenant le projet de texte relatif à la lutte contre le blanchiment de l'argent approuvé à la deuxième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/5);

l) Observations et propositions d'amendement reçues des gouvernements concernant la lutte contre le blanchiment de l'argent (E/CN.7/1998/PC/5/Add.1);

m) Note du Secrétariat contenant le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (E/CN.7/1998/PC/6);

n) Note du Secrétariat contenant le texte du projet de plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et promotion de programmes et de projets axés sur les activités de substitution, tel qu'approuvé à la troisième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/7);

o) Note du Secrétariat sur l'examen du projet d'ordre du jour provisoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.7/1998/PC/8);

- p) Projet de rapport de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire sur les travaux de sa deuxième session (E/CN.7/1998/PC/L.1);
- q) Propositions du Mexique sur la production de drogues illicites et l'éradication des cultures illicites dans les nouvelles zones et régions de production (E/CN.7/1998/PC/CRP.1);
- r) Proposition de la Colombie sur le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (E/CN.7/1998/PC/CRP.2);
- s) Proposition de la Turquie sur le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande (E/CN.7/1998/PC/CRP.3);
- t) Note du Secrétariat contenant un rapport intérimaire sur une Stratégie internationale pour l'élimination de la culture illicite du cocaïer et du pavot à opium (E/CN.7/1998/PC/CRP.4);
- u) Proposition du Canada, de l'Italie, de la Norvège et de la Suède sur le Forum des jeunes de Banff : création d'un réseau mondial des programmes en faveur des jeunes pour la prévention de l'abus des drogues (E/CN.7/1998/PC/CRP.5);
- v) Proposition du Président sur un projet de déclaration politique (E/CN.7/1998/PC/CRP.6);
- w) Note du Président contenant une note d'information sur l'établissement de la liste des orateurs qui prendront la parole lors du débat général de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.7/1998/PC/CRP.7);
- x) Note du Président sur la participation des organisations non gouvernementales à la session extraordinaire (E/CN.7/1998/PC/CRP.8);
- y) Proposition du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes sur le projet de déclaration politique (E/CN.7/1998/PC/CRP.9);
- z) Note du Secrétariat contenant un projet d'ordre du jour provisoire et de modalités d'organisation de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (E/CN.7/1998/PC/CRP.10);

[à compléter]

Chapitre II

**PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À LA LUTTE CONTRE LA PRODUCTION, LA VENTE, LA DEMANDE,
LE TRAFIC ET LA DISTRIBUTION ILLICITES DE STUPÉFIANTS ET DE SUBSTANCES
PSYCHOTROPES ET LES ACTIVITÉS CONNEXES, ET AYANT POUR BUT DE PROPOSER
DE NOUVELLES STRATÉGIES, MÉTHODES, ACTIVITÉS PRATIQUES ET MESURES
PARTICULIÈRES PROPRES À RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
POUR FAIRE FACE AU PROBLÈME DE L'ABUS ET DU TRAFIC ILLICITE DES DROGUES**

A. Examen du projet d'ordre du jour provisoire de la vingtième
session extraordinaire de l'Assemblée générale

[à compléter]

B. Examen des rapports des réunions intersessions informelles de
la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire
de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
sur le contrôle international des drogues

1. Plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus des
stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs

16. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné la question d'un plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus de stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs à ses 1ère, 2ème et ... séances, les 16, ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant le texte d'un plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs, approuvé à la première réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/2);

b) Observations et propositions d'amendements reçues des gouvernements sur le plan d'action contre la fabrication, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs (E/CN.7/1998/PC/2/Add.1 et 2).

17. À la 1ère séance, le 16 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Allemagne, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Inde, Japon, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie et Uruguay.

18. À la 2ème séance, le 16 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Allemagne, Brésil, Canada, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Inde, Irlande, Japon, Madagascar, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Turquie, Ukraine et Uruguay, ainsi que par l'observateur de la Suisse.

[à compléter]

2. Contrôle des précurseurs

19. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné la question du contrôle des précurseurs à ses 3ème, ... et ... séances, les 17, ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant le texte sur le contrôle des précurseurs, approuvé à la première réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/3);

b) Observations et propositions de modifications reçues des gouvernements et de la Commission européenne sur le contrôle des précurseurs (E/CN.7/1998/PC/3/Add.1).

20. À la 3ème séance, le 17 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Allemagne, Argentine, Canada, Colombie, Fédération de Russie, Émirats arabes Unis, États-Unis d'Amérique, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Madagascar, Mexique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Turquie, Ukraine, Uruguay et Venezuela. Le représentant de la Commission européenne a également fait une déclaration.

[à compléter]

3. Mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire

21. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné la question des mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire à ses 2ème, ... et ... séances, les 16, ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant le texte sur les mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire, approuvé à la deuxième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/4);

b) Observations reçues des gouvernements sur les mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire (E/CN.7/1998/PC/4/Add.1).

22. À la 2ème séance, le 16 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Argentine, Australie, Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Japon, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Suède et Turquie.

[à compléter]

4. Lutte contre le blanchiment de l'argent

23. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné la question de la lutte contre le blanchiment de l'argent à ses 2ème, ... et ... séances, les 16, ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant le projet de texte récapitulatif sur la lutte contre le blanchiment de l'argent approuvé à la deuxième réunion intersessions informelle à composition non limitée de la Commission agissant en tant qu'organe préparatoire (E/CN.7/1998/PC/5);

b) Observations et propositions d'amendement reçues des gouvernements sur la lutte contre le blanchiment de l'argent (E/CN.7/1998/PC/5/Add.1).

24. À la 2ème séance, le 16 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Canada, Colombie, États-Unis d'Amérique, Mexique, Pakistan, République arabe syrienne, et Ukraine.

[à compléter]

5. Coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et promotion de programmes et de projets axés sur des activités de substitution

25. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné la question de la coopération internationale pour l'élimination des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et de la promotion de programmes et de projets axés sur les activités de substitution à ses ... et ... séances, les ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie d'une note du Secrétariat contenant le texte du projet de plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination de plantes servant à fabriquer des drogues illicites et la promotion de programmes et de projets d'activités de substitution, approuvé par la troisième réunion intersessions informelle à composition non limitée (E/CN.7/1998/PC/7).

[à compléter]

C. Examen des éléments à inclure dans un projet de déclaration politique

26. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné le point 2 c) de l'ordre du jour intitulé "Examen des éléments à inclure dans un projet de déclaration politique", à ses 4ème, ... et ... séances, les 17, ... et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie d'une proposition du Président sur un projet de déclaration politique (E/CN.7/1998/PC/CRP.6).

27. À la 4ème séance, le 17 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Australie, Autriche, Belgique, Chili, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Ghana, Inde, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du groupe des États d'Asie), Madagascar, Maroc, Mexique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, République arabe syrienne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (au nom des États membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Sénégal, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, ainsi que par l'observateur de la Suisse.

[à compléter]

D. Examen du projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues

28. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné le point 2 d) de l'ordre du jour intitulé "Examen du projet de déclaration sur les projets fondamentaux de la réduction de la demande de drogues", à ses 5ème, ... et ... séances, les 18 et ... mars 1998. Pour cet examen, elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (E/CN.7/1998/PC/6);

b) Proposition présentée par la Colombie sur le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (E/CN.7/1998/PC/CRP.2);

c) Proposition présentée par la Turquie sur le projet de déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande (E/CN.7/1998/PC/CRP.3).

29. À la 5ème séance, le 18 mars 1998, des déclarations ont été faites par les représentants de la Bolivie, du Mexique et de la Turquie ainsi que par l'observateur du Saint-Siège.

[à compléter]

E. Examen de toutes autres propositions devant être présentées à la session extraordinaire eu égard aux objectifs fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/64

30. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné le point 2 e) de l'ordre du jour intitulé "Examen de toutes autres propositions devant être présentées à la session extraordinaire eu égard aux objectifs fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/64", à ses ... séances, le ... mars 1998.

[à compléter]

F. Examen du régime international de contrôle des drogues : renforcement des mécanismes
des Nations Unies en matière de contrôle des drogues

31. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné le point 2 f) de l'ordre du jour intitulé "Examen du régime international de contrôle des drogues : renforcement du mécanisme des Nations Unies en matière de contrôle des drogues", à ses ... séances, le ... mars 1988.

[à compléter]

G. Questions diverses, y compris questions d'organisation concernant la vingtième session
extraordinaire de l'Assemblée générale

32. La Commission agissant en tant qu'organe préparatoire a examiné le point 2 g) de l'ordre du jour intitulé "Questions diverses", en particulier les questions d'organisation concernant la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à ses ... séances, le ... mars 1988.

[à compléter]

Chapitre III

**ADOPTION DU RAPPORT DE L'ORGANE PRÉPARATOIRE SUR LES TRAVAUX
DE SA DEUXIÈME SESSION**

[à compléter]

Annexe

**RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION AGISSANT EN TANT QU'ORGANE
PRÉPARATOIRE À SA DEUXIÈME SESSION POUR ADOPTION PAR LA VINGTIÈME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

[à compléter]

